

DADTIE	DEOEDVEE	A 1 1 A D B	UNIOTE A TION
PARIIE	KESEKVEE	A I ADIV	IINISTRATION

Reçu au guichet le : Identifiant famille :

Traité le :

### **ANNEE SCOLAIRE 2024/2025**

## **DOSSIER GUICHET UNIQUE**

Périscolaire (accueil matin et soir, étude, restauration scolaire) Extrascolaire (loisirs mercredis, vacances scolaires, carte jeune)

### Dates de dépôt du dossier :

- A partir du 04 mars 2024 pour ceux qui ont un RDV d'inscription scolaire
  - Du 15 avril au 28 juin 2024 pour les autres

Nom de l'enfant	Р	rénom		
	sance : / /			
Téléphone du parent à contacter en priorit				
Mail du parent à contacter en priorité :				
Ecole à la rentrée 2024 :				
Classe à la rentrée 2024 :				
Représentant légal 1				
Père O Mère O				
NOM :	Prénom :			
Adresse :				
Téléphones : Fixe :				
Profession:				
Employeur (Nom, adresse):				
☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Union libre				
	_ 5cpare(c)5.vo.cc	(e) = eenbatane	_ ((())	coener ia menerari
Représentant légal 2				
Père O Mère O				
NOM:	Prénom :			
Adresse:				
Téléphones : Fixe :				
Profession :				
Employeur (Nom, adresse):				
☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Union libre	ப Separe(e) ப்பிvorce	(e) Libataire	□ veur(ve)	Cocher la mention
Autro norconno majouro (vivant a	fover)			
Autre personne majeure (vivant au	= -			
Préciser le lien avec l'enfant :				
NOM :	Prénom :			
Adresse:				
Téléphones : Fixe :				
Profession:				
Employeur (Nom, adresse):				
☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐Union libre	☐ Séparé(e) ☐ Divorcé	(e) □Célibataire	☐ Veuf(ve)	Cocher la mention
Garde alternée : non O	O iuo			
Semaine pai	re <b>O</b> Semaine im	npaire <b>O</b> a	utre <b>O</b>	
- Cinamo par	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	F		
Date et signature du ou des représentants légaux				
Date et signature du ou des representants	reguun			

Nom de l'enfant		Prénom		
PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (autre que les parents qui sont contactés en priorité)  ATTENTION SI CETTE PERSONNE EST AUSSI HABILITEE A VENIR CHERCHER L'ENFANT LE PRECISER  EGALEMENT DANS LA RUBRIQUE PERSONNES AUTORISEES *				
<b>~</b> :		Lien avec l'enfant :		
* <u>PERSONNES AUTORISEES</u> : Seu	ules les personnes maj	jeures peuvent être autorisées à chercher l'enfant		
d'imprévu.	t être en mesure de justifier d	de leur identité. Il est demandé de prévenir le responsable en cas		
		Portable :		
A COMPLETER UNIQUEMENT SI VOTRE ENFANT RENTRE SEUL Autorisation à rentrer seul				
Je soussigné(e)extrascolaires.	père, mère, autre tuteur lé	égal autorise mon enfant à sortir seul des activités périscolaires e		
Date et signature du ou des représentants légaux				

Nom de l'enfant Prénom Prénom				
La santé				
Vaccins : Joindre la copie des vaccins obligatoires				
Maladies infantiles :				
Rubéole : Oui Non Varicelle : Oui Non Angine : Oui Non Oreillons : Oui Non				
Scarlatine: Oui Non Coqueluche: Oui Non Otite: Oui Non Rougeole: Oui Non				
Rhumatisme articulaire aigu : Oui  Non				
Maladies ou Allergies nécessitants une attention particulière :				
Votre enfant fait-il l'objet d'un Projet d'Accueil individualisé (PAI) : Oui Non				
Motif:				
Repas spécial : Aucun Sans porc PAI panier				
Information(s) complémentaire(s) à signaler :				
Appareillages (Lunettes, béquilles, appareil dentaire ou auditif, etc.):				
Enfant en situation de handicap : Oui Non				
Si oui : bénéficie-t-il de l'AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé) : Oui Non				
D'un AESH (Accompagnement des élèves en situation d'handicap) : Oui  Non				
Le médecin				
NOM : Prénom :				
Adresse :				
Code Postal : VILLE : Téléphone :				
Droit à l'image				
□ J'autorise □ Je n'autorise pas la Ville à utiliser l'image photographique ou numérique de mon enfant.				
Assurance				
- Je déclare sur l'honneur avoir souscrit une assurance (obligatoire) au nom de mon enfant pendant le temps <u>périscolaire et</u> <u>extrascolaire.</u>				
Nom et adresse de la compagnie :				
N° de sociétaire ou n° de contrat :				
Date et signature du ou des représentants légaux				

Nom de l'enf	fant			Prénom		•
Détermination des ressources						
Régime :	CAF **		N° (	<b>d'allocataire CAF</b> (du f	foyer dont dépend l'enfa	nt) :
		_	Nor	m du parent responsa	ble dossier CAF :	
	Autre régime					
** J'autorise la	collectivité à util	iser le service (	CAF CDAP poi	ur obtenir le Quotient	Familial du foyer dont de	épend l'enfant.
Oui Non Non Attention: Pour les activités ou services facturés au Quotient Familial (Accueil périscolaire, Activités de loisirs) vous devez impérativement fournir au Guichet Unique la dernière notification CAF pour le calcul de votre tarif personnalisé. Par défaut le tarif maximum sera appliqué.						
<u>Pièces à fournir si vous ne relevez pas de la CAF, ou si le Quotient CAF CDAP ne peut être obtenu</u> :  Dernier avis d'imposition des membres du foyer + prestations CAF ou MSA						
_						
Les factures ser (Pour les parent		r une autorisat	ion écrite du	débiteur si celui-ci n'e	est pas le dépositaire du d	dossier)
NOM :					Prénom :	
Adresse :						
Code Postal :					VILLE :	
☐ <b>J'atteste</b> sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés (rappel Art 441-7 du code pénal : est puni d'1an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende le fait d'établir une attestation, un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, de falsifier une attestation ou certificat originaire sincère, de faire usage de ces documents inexacts ou falsifiés. Les peines sont portées à 3ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou patrimoine d'autrui).						
☐ J'autorise le responsable ayant en charge mon enfant lors des activités à le faire soigner, hospitaliser s'il y a lieu et à faire pratiquer les interventions, d'extrême urgence, conseillées par le médecin.						
□ J'atteste sur l'honneur ne pas percevoir d'autres prestations familiales que celles indiquées dans les pièces justificatives fournies.						
☐ <b>J'atteste avoir lu et accepté le règlement des activités périscolaires et extrascolaires de Solliès-Pont</b> document disponible sur le « kiosque famille » dans l'onglet : « Documents à télécharger ».						
Date et signature du ou des représentants légaux						

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service guichet unique de la mairie de Solliès-Pont. La base du traitement est conforme aux obligations légales. Les données collectées sont communiquées aux seuls destinataires suivants : Guichet Unique et tous les services qui s'y rattachent. Les données sont conservées selon la réglementation en vigueur. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier en vous adressant au guichet unique de la mairie de Solliès-Pont via le kiosque famille dans la rubrique « communiquons ». Consulter le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le cas échéant, notre délégué à la protection des données SICTIAM : <a href="mailto:dpo@sictiam.fr">dpo@sictiam.fr</a>. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Ouverture des accès informatique	ue pour le périscolaire	(Matin, midi et soir)	
Accueil matin, accueil soir, restauration scolaire: les réservations se feront uniquement par vos soins sur le KIOSQUE FAMILLE après l'ouverture des accès informatique. Elles peuvent être aussi ajustées au fil des jours et des semaines dans le respect d'un délai de 48 heures jours ouvrés.			
Accueil matin :	Oui 🗌	Non	
Restauration Scolaire:	Oui 🗌	Non	
Accueil soir :	Oui 🗌	Non	
<u>Etude</u> : la demande doit être effectuée auprès des directeurs des différentes écoles à la rentrée scolaire après avoir déposé le dossier « Guichet Unique ».			
Pour les mercredis et vacances s	colaires (Extrascolaire)		
Mercredis: Tous les mercredis pendant le temps scolaire. Pour les modalités d'inscription se référer à la page d'accueil du Kiosque Famille.			
<u>Vacances scolaires</u> : Pour les modalités d'inscription se référer à la page d'accueil du Kiosque Famille.			
<u>Carte jeune</u> : merci de vous adresser au Guichet Unique			
La saisie dans « préinscription à une activité » <u>NE VAUT PAS INSCRIPTION</u> avant validation du Guichet Unique.			
Date et signature du  ou des représentants légo	aux		

Prénom .....

Nom de l'enfant.....

### Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.

# A. POUR LES ENFANTS QUI ENTRENT EN MATERNELLE OU NOUVEAUX ARRIVANTS : REMETTRE EN MAIN PROPRE SUR RENDEZ-VOUS lors de l'inscription scolaire avec tous les documents ci-dessous :

- 1. Ce dossier Guichet Unique devra être complété et signé.
- 2. La dernière attestation de paiement de la CAF ou MSA (moins d'un mois) indiquant votre quotient familial, le montant des prestations perçues, les enfants à charge.
- 3. Un justificatif de domicile de moins de 3 mois : quittance de loyer, facture eau/électricité/gaz/téléphone fixe/internet/assurance habitation. (Personne hébergée : attestation d'hébergement de l'hébergeant + justificatif de domicile de moins de trois mois de l'hébergeant + copie d'une pièce d'identité de l'hébergeant) ORIGINAL + COPIE
- 4. Jugement en cas de divorce (ou de séparation). En cas de garde alternée sans jugement, la présence des deux parents est obligatoire pour l'inscription aux activités. ORIGINAL + COPIE
- 5. Livret de famille (parents + tous les enfants) ORIGINAL + COPIE
- 6. Toutes les pages de vaccinations obligatoires ORIGINAL + COPIE
- 7. Attestation employeur de moins de trois mois pour chacune des personnes vivant au foyer. Pour les artisans, autoentrepreneur ou autres, transmettre un extrait KBis ou N° de SIRET.
- 8. Pour les usagers ne relevant pas du régime CAF ou MSA ou dont le quotient familial CAF ou MSA est indisponible : Le dernier avis d'imposition 2023 + document justifiant du montant des prestations familiales perçues (ex : MSA, CAF) ORIGINAL + COPIE
  - A défaut, le tarif maximum sera appliqué
- 9. Si votre enfant a obtenu un brevet de natation, merci de fournir une COPIE.
- 10. Si votre enfant bénéficie d'une AEEH ou d'un AESH, merci de fournir les justificatifs.

# B. POUR LES ENFANTS DEJA INSCRITS EN 2023-2024 ou ayant une fratrie : REMETTRE EN MAIN PROPRE SANS RENDEZ-VOUS à partir du 25 mars 2024 (contre un récépissé de dépôt)

JOINDRE UNIQUEMENT LES DOCUMENTS SUIVANTS (de la liste ci-dessus): n° 1, 2, 8 et 10 ainsi que tout document justifiant d'une modification (exemple : changement d'adresse, n° de téléphone, adresse mail, vaccination, d'employeur, situation familiale, etc...)

### <u>Informations pratiques périscolaire (accueil matin et soir, restauration scolaire)</u>:

- Tout accueil d'enfant sur l'un des temps périscolaires est soumis à une inscription préalable auprès du Guichet Unique du Pôle Famille sport Solidarité.
- Un enfant absent sur le temps scolaire ne pourra pas participer aux temps périscolaires.
- Le délai d'inscription ou de désinscription sur les temps d'accueil périscolaires est de 48 heures jours ouvrés.
- Toute réservation est due.
- Tout enfant fréquentant l'accueil du matin doit être accompagné jusque sur le lieu d'accueil.
- Seules les personnes autorisées pourront venir chercher l'enfant.
- Signaler tout changement de situation auprès du Guichet Unique du Pôle Famille Sport Solidarité par « communiquons » sur le kiosque famille et fournir le ou les justificatifs nécessaires : QF, C.A.F., adresse, téléphone....

#### Informations pratiques extrascolaire (loisirs mercredis, vacances scolaires, carte jeune dès le collège):

- Tout accueil d'enfant sur l'un des temps extrascolaires est soumis à une inscription préalable auprès du Guichet Unique du Pôle Famille sport Solidarité.
- Toute réservation est due.
- Tout enfant fréquentant un service extrascolaire sauf carte jeune doit être accompagné jusque sur le lieu d'accueil.
- Seules les personnes autorisées pourront venir chercher l'enfant.
- Signaler tout changement de situation auprès du Guichet Unique du Pôle Famille Sport Solidarité par « communiquons » sur le kiosque famille et fournir le ou les justificatifs nécessaires : QF CAF., adresse, téléphone....

#### Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Guichet Unique du Pôle Famille Sport Solidarité :

- Téléphone au 04.94.13.51.96
- Le Kiosque Famille via la rubrique « Communiquons » (laisser un message).